

Organisateur : Association Mouvement Associatif du tartan

Adresse : 12 hameau du clos Saulmer 35800 DINARD

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 12 avril 2026 au COSEC _____ à Ville : DINARD

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

11 € la table de 1.80mx0.83m et 2 chaises. Deux tables maximum.

Date limite d'inscription : 28 février 2026 - pas de remboursement après le 28/02/26

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mètres

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association Mouvement Associatif du tartan

Adresse : 12 hameau du clos Saulmer 35800 DINARD

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le 12 avril 2026 au COSEC _____ à Ville : DINARD

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le Signature

11 € la table de 1.80mx0.83m et 2 chaises. Deux tables maximum.

Date limite d'inscription : 28 février 2026 - pas de remboursement après le 28/02/26

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mètres